



Projet établissement Lycée Général et Technologique Perrin 2020-2024

Le projet d'établissement s'inscrit dans la continuité du précédent projet.

Il est articulé autour de trois axes et donne le cadre de notre action commune durant ces quatre années :

- Réussite des élèves.
- Climat scolaire propice au vivre et apprendre ensemble.
- Education aux cultures et ouverture à l'international.

Chaque objectif a été porté par un binôme ou trinôme, membres du conseil pédagogique, coordonnateurs, experts) qui ont piloté les groupes de travail. Je les en remercie vivement.

La réussite des élèves

AXE 1 FAVORISER LES MODALITES D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

Pour reprendre les postulats de Burns (R.W. Burns, 1972, édités dans « Essor des didactiques et des apprentissages scolaires », JP ASTOLFI, 1995)

- Il n'y a pas 2 apprenants qui progressent à la même vitesse.
- Il n'y a pas 2 apprenants qui soient prêts à apprendre en même temps.
- Il n'y a pas 2 apprenants qui utilisent les mêmes techniques d'étude.
- Il n'y a pas 2 apprenants qui résolvent les problèmes exactement de la même manière.
- Il n'y a pas 2 apprenants qui possèdent le même répertoire de comportements.
- Il n'y a pas 2 apprenants qui possèdent le même profil d'intérêt.
- Il n'y a pas 2 apprenants qui soient motivés pour atteindre les mêmes buts

L'hétérogénéité du public scolaire semble de plus en plus marquée au sein des groupes d'apprentissage. Elle rend complexe l'intervention des enseignants et a des impacts pédagogiques importants.

Faire réussir tous les élèves questionne fortement les modalités d'enseignement et les pratiques d'évaluation. Différencier devient alors nécessaire pour permettre à tous nos élèves d'être en réussite

PH. Perrenoud (La pédagogie à l'école des différences -1995 -p. 28/29) : « Différencier, c'est organiser les interactions et les activités, de sorte que chaque élève soit constamment ou du moins très souvent confronté aux situations didactiques les plus fécondes pour lui. La pédagogie différenciée pose le problème d'amener les élèves non pas à un point déterminé (comme nous le faisons en fonction de nos programmes actuels) mais chacun à son plus haut niveau de compétence. »

Objectif 1 : Permettre à tous les élèves d'acquérir les fondamentaux pour réussir au lycée.

Fondamentaux retenus par le groupe de travail :

- *Savoir s'organiser,*
- *Ecouter activement,*
- *S'impliquer sur le temps de cours,*
- *Prendre des notes,*
- *Acquérir des habitudes de travail,*
- *Reconnaître et trier les informations importantes.*

1. Réaliser des diagnostics en début d'année et en fin d'année de 2nde pour que chaque élève, au cours de ses années lycée, connaisse son niveau de maîtrise des fondamentaux identifiés. Communiquer et expliquer aux élèves et aux familles les éléments recueillis.
2. Repenser l'Aide personnalisée dans son contenu et dans son organisation.
3. Mettre en place, au sein de l'établissement, des ateliers de remédiations pour que tous élèves puissent, sur des temps hors EDT, acquérir, malgré leurs difficultés, les fondamentaux qui leur posent des soucis.

Objectif 2 : Différencier les modalités d'enseignement pour construire des trajectoires personnelles de réussite : permettre à tous de donner du sens à son engagement quotidien.

1. Permettre aux enseignants de différencier leurs pratiques en participant à des formations et/ou en réalisant des temps de concertation.
2. Favoriser les pratiques interdisciplinaires pour innover et tester de nouvelles approches pédagogiques.

Objectif 3 : Les pratiques d'évaluation au service des apprentissages : permettre aux élèves de trouver du sens et de la motivation.

1. Organiser une réflexion collective à l'échelle de l'établissement sur les différents types d'évaluation (diagnostiques, formatives, sommatives, certificatives) : leur utilisation, leurs impacts sur les apprentissages ...
2. Organiser des temps d'échanges de pratique et des formations sur les pratiques d'évaluation.
3. Favoriser les pratiques d'auto évaluation pour rendre les élèves acteurs de leur parcours de formation. Evaluer pour mieux comprendre, évaluer pour confirmer ou pour réorienter sa trajectoire si nécessaire.

Indicateurs :

- Proportion de professeurs qui participent à des groupes de réflexion pédagogiques.
- Nombre de devoirs ou évaluations communes.
- Nombre d'enseignant qui participe à des échanges interdisciplinaires.
- Nombre et/ou pourcentage d'élèves qui ne maîtrise pas les fondamentaux en fin de cycle terminal.

AXE 2 SCOLARISER DES ELEVES A BESOIN SPECIFIQUES

Le système éducatif doit s'adapter aux besoins éducatifs particuliers des élèves (allophones, élèves en situation de handicap et/ou de maladie, troubles spécifiques du langage, ou précoces...). L'accueil et la scolarisation des élèves à besoins spécifiques contribuent à développer pour tous un regard bienveillant à propos des différences. L'identification des élèves à besoins spécifiques permet d'adapter les apprentissages en fonction des difficultés scolaires diagnostiquées.

Objectif 1 : Améliorer les parcours personnalisés.

1. Identifier les élèves à besoins spécifiques, notamment lors de l'inscription,
2. Améliorer l'accueil des élèves et de leur famille lors de la rentrée (professeur principal, personne ressource éducation inclusive)
3. Améliorer l'intégration scolaire et sociale des élèves à besoins spécifiques en s'appuyant sur le suivi des dispositifs mis en place (PAI, PAP, PPS) et en adaptant les pratiques pédagogiques.

Objectif 2 : Mobiliser l'ensemble de la communauté scolaire.

1. Sensibiliser l'ensemble des équipes pédagogiques, présenter les aménagements pédagogiques et les dispositifs d'apprentissage possibles au lycée (ordinateurs, logiciels),
2. Améliorer la communication concernant les différents partenaires, outils, dispositifs sur le site e-lyco (boîte à outils, trombinoscope des personnels formés SST et PSC1),
3. Proposer aux personnels des formations de proximité (injection d'adrénaline, PLS et PSC1, troubles dys...).

Indicateurs :

- Taux de certification et de qualification des élèves à besoins particuliers
- Nombre d'élèves présentés et reçus au diplôme en langue française
- Proportion d'élèves bénéficiant d'un PAI, PPS, PAP

AXE 3 FAVORISER DES CHOIX D'ORIENTATION AMBITIEUX ET RAISONNES

Articuler enseignement disciplinaire et éducation à l'orientation s'impose pour mettre en œuvre le « parcours avenir ». Tous les acteurs concernés se mobiliseront sur l'ensemble du parcours de formation afin d'articuler et d'inscrire en complémentarité leurs actions. L'élève est placé au cœur de la construction de son parcours en

l'habituant à s'auto-positionner, à capitaliser l'expérience positive vécue dans et hors l'école et à valoriser ses compétences, en liaison étroite avec les parents.

Objectif 1 : Construire un parcours avenir progressif sur les trois années du lycée dans le cadre des 54 heures annuelles

1. Etablir un calendrier commun pour chaque niveau, en définissant un socle d'actions à mener par trimestre, en indiquant les échéances (fiches de liaison, Parcoursup...)
2. Formaliser les actions pour un suivi trans-niveaux en utilisant un outil commun consultable par l'élèves, les parents et les enseignants

Objectif 2 : Associer l'ensemble des membres de la communauté éducative pour une meilleure cohérence du suivi de l'élève

1. Informer les parents et les faire participer en leur transmettant le calendrier des actions et des échéances, en les informant des actions menées (carnet de liaison, elyco...), en organisant un forum des métiers, en poursuivant les réunions d'information sur chaque niveau
2. Construire le parcours avenir avec les Psy EN, en les impliquant dans la définition des calendriers des actions, en les associant à la mise en place des actions
3. S'appuyer sur les ressources externes pour la mise en œuvre du parcours avenir en s'appuyant sur l'expertise du CIO et de la région

Objectif 3 : Orienter les élèves en ouvrant les champs possibles

1. Favoriser un entrée métier dans les choix d'orientation, en organisant des visites (usine, centre de recherche, journal, ...), en organisant un forum des métiers, en poursuivant les rencontres avec les anciens élèves
2. Valoriser les filières technologiques en présentant les filières à tous les élèves de seconde, en organisant des rencontres avec les anciens élèves de ces filières, en améliorant la promotion des filières technologiques (e-lyco, intranet, réunion parents), en nommant une personnalité qualifiée pour être parrain/marraine d'une promotion (visite du lieu de travail, entretien, remise des diplômes)
3. Inciter les filles à s'orienter vers des filières technologiques et scientifiques en participant aux actions proposées par les organismes externes (associations « Elles bougent », « femmes ingénieurs », IUT, Entreprenariat au féminin, AIRBUS, SNCF ...), en présentant les filières technologiques à tous les élèves

Indicateurs :

- Nombre d'actions par niveau, avec les parents
- Taux d'orientation des jeunes filles en NSI, SI et STI2D
- Nombre de collaboration avec les PSY EN
- Nombre d'élèves ayant bénéficié d'une réorientation
- Nombre de visites d'entreprise
- Nombre d'interventions de représentants de formations supérieures

AXE 4 LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

La loi pour la refondation de l'École de la République a mis l'accent sur la lutte contre le décrochage scolaire en cohérence avec les politiques publiques centrées sur la jeunesse. Depuis 2014, le plan d'actions "Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire" incite la communauté éducative, les chercheurs, les autres ministères, les collectivités, les associations à se saisir de cet enjeu.

Objectif 1 : Prévenir le décrochage scolaire avec des approches pédagogiques différenciées et un meilleur suivi des élèves en risque de décrochage.

1. Améliorer la prise en charge pédagogique des élèves en difficulté (repérage et diagnostic, tutorat, entretiens individualisés, temps de concertation pour le suivi, conseils d'équipes éducatives à mi-trimestre ou mi- semestre),
2. Rendre les conseils de classe plus coopératifs par une préparation, une restitution par le professeur principal pour chaque élève et fixer des objectifs de progression pour les élèves en difficulté,

Objectif 2 : Sensibiliser et former les équipes éducatives à la problématique du décrochage scolaire.

1. Proposer une formation pour sensibiliser au décrochage scolaire (compréhension du processus de décrochage et de ses causes multifactorielles, techniques d'entretien, formation aux risques psycho-sociaux, à a médiation).
2. Améliorer la communication au sein de l'équipe éducative et avec la cellule de veille,
3. Développer un partenariat éducatif avec la MLDS et avec des partenaires locaux pour des stages de remobilisation,
4. Créer un GPDS pour améliorer la prise en charge des élèves décrocheurs et aider l'élève à la persévérance scolaire (interlocuteurs référents, parcours individualisés, ateliers avec les centre d'information et d'orientation),

Indicateurs :

- Suivi des jeunes (exclusions, commissions, orientation, exclusions de PFMP...), absentéisme (nombre, causes, type d'enseignement, formation, nombre de signalements...);
- Indicateur relatif aux jeunes concernés par le décrochage (nombre en prévention, intervention, remédiation);

Un climat scolaire propice au « vivre et apprendre ensemble »

AXE 1 DEVELOPPER LE BIEN ETRE DES ELEVES ET FAVORISER LE CADRE DE VIE

La réussite des apprentissages est étroitement liée au bien-être de chaque élève. Parmi les éléments qui caractérisent le climat scolaire, la recherche dégage notamment l'environnement physique (OCDE) propreté, adaptation et agrément des espaces et des matériels. L'éthique relationnelle constitue une clé pour l'efficacité de l'école et le climat scolaire.

Objectif 1 : Aménager des environnements épanouissants, sereins et sécurisants.

1. Embellir l'espace extérieur : planter des arbres, éco potager, embellir le préau (mobilier de la cour, décoration des murs, espace pour expositions).
2. Améliorer les locaux intérieurs : salle des professeurs, réfectoire, espaces de convivialité, vie scolaire, MDL, travaux de rafraîchissement du bâtiment A, sanitaires,
3. Améliorer la signalétique pour faciliter les déplacements à l'intérieur du lycée,
4. Sensibiliser les élèves au suivi des dégradations pour une meilleure prévention (projets citoyens, CVL),
5. Améliorer la prise en charge des petits travaux et leur suivi (GLPI),

Objectif 2 : Améliorer le climat scolaire

1. Poursuivre les actions faisant prendre conscience des préjugés et stéréotypes pour lutter contre les discriminations : racisme, sexisme, homophobie,
2. Développer l'éducation aux compétences psychosociales pour mieux lutter contre le harcèlement et les discriminations entre élèves,
3. Développer le sentiment d'appartenance : logo, journal des lycées, exposition des travaux d'élèves, actions solidaires,

Objectif 3 : Conforter la mise en œuvre du parcours santé.

1. Poursuivre les actions de prévention des addictions et des conduites à risques dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté,
2. Développer le Manger *Citoyen* en s'appuyant sur les commissions menus,

Indicateurs :

- Nombre de démissions
- Taux d'absentéisme
- Nombre d'incivilités / dégradations
- Nombre de cas de harcèlement
- Taux de fréquentation des clubs et activités para scolaires
- Taux d'adhésions à l'AS
- Taux de participation des élèves au CA,CVL, MDL
- Enquête climat scolaire
- Nombre de dégradations constatées

AXE 2 FAVORISER LA VIE CITOYENNE ET LA CITOYENNETE

Les instances lycéennes concourent à la qualité du climat scolaire en développant le sentiment d'appartenance à l'établissement dans le cadre d'un dialogue concerté entre les lycéens et les personnels.

Objectif 1 : Renforcer et valoriser l'engagement des élèves dans la vie du lycée et les projets citoyens.

1. Organiser la représentation des lycéens aux instances consultatives et décisionnelles de l'établissement en partenariat avec les professeurs principaux dès la rentrée,
2. Pour les élèves de Goussier, assurer la formation des délégués par les CPE (Goussier),
3. Mobiliser l'engagement des élèves en s'appuyant sur le conseil Vie Lycéenne, la maison des lycéens, l'association sportive.
4. Proposer des projets citoyens avec l'appui de différents partenaires (hôpitaux, écoles primaires, maisons de retraite, maisons de quartiers, associations, etc.).
5. Prévoir un temps fort de l'engagement lycéen pour mettre en valeur les projets citoyens et l'engagement des élèves dans la vie du lycée (sortie d'intégration...)

Objectif 2 : Mieux communiquer sur les actions relatives à l'éducation citoyenne.

1. Développer des outils d'expression accessibles aux lycéens, aux familles et aux enseignants sur le site e-lyco (Communication des plannings, projets citoyens, partenariats locaux pour donner une dimension réellement citoyenne à la fonction d'élève lycéen),
2. Communiquer sur les objectifs de la MDL afin d'améliorer son organisation en tant que lieu de vie et développer l'autonomie des élèves,

Indicateurs :

- Taux de présence des délégués élèves aux conseils de classe,
- Pourcentage de classes avec délégué,
- Taux de participation aux élections au conseil d'administration,
- Taux de participation aux élections au conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL),
- Pourcentage d'élèves ayant participé à un projet entrant dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté,
- Nature et nombre de projets, d'actions à caractère citoyen ou marquant l'engagement des élèves,
- Pourcentage d'élèves inscrits à l'union nationale du sport scolaire (UNSS),
- Pourcentage de lycéens investis dans la maison des lycéens,
- Pourcentage d'élèves impliqués dans des clubs ou activités à caractère culturel et éducatif,

AXE 3 FAVORISER L'APPRENTISSAGE GLOBAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation au développement durable permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. L'établissement est un lieu d'apprentissage global du développement durable, ancré dans son territoire.

Objectif 1 : Prendre appui sur l'ensemble des enseignements.

1. Identifier et intégrer les différentes notions abordées concernant le Développement Durable dans le programme des différents niveaux et disciplines afin de mener des projets transdisciplinaires pour l'ensemble du lycée,

2. Etablir un partenariat avec la maison du développement durable à Rezé. Participer aux expositions et aux animations,

Objectif 2 : Engager l'établissement dans une démarche éco-responsable

1. Sensibiliser l'ensemble de la cité scolaire à la bonne utilisation des poubelles et à la pollution numérique (projets à proposer aux élèves dans le cadre des activités de la MDL et des éco-délégués),
2. Favoriser le tri des déchets (atelier, restauration scolaire, salle des professeurs, internat et MDL),

Objectif 3 : Impliquer la vie scolaire et les projets d'actions éducatives

1. Proposer aux élèves et aux personnels des ateliers en partenariat avec des associations, par exemple « La Fresque du Climat »,
2. Réaliser et participer à l'éco-potager,
3. Valoriser et amplifier la bourse aux vêtements.

Indicateurs :

- Poids ou quantité des ordures (sélectives et pas) rejetées par l'établissement par an
- % de la surface des espaces verts
- Nombre d'actions au sein de l'établissement en rapport avec le développement durable
- Pourcentages d'élèves / personnels enseignants / membres du personnel engagés dans des démarches éducatives liées au développement durable
- Nombre de repas végétariens proposés dans l'année scolaire
- Nombre de supports visuels en lien avec le développement durable dans l'établissement

Education aux cultures et ouverture à l'international

AXE 1 RENFORCER L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'éducation aux cultures participe à la transmission du savoir, à la lutte contre les idées reçues, à la critique des regards sur le monde et à la compréhension de l'environnement. Les projets culturels s'appuient sur des partenariats (état, collectivités, associations) et contribuent à l'intégration du lycée dans les territoires.

Objectif 1 : Permettre un accès égalitaire et élargi à la culture pour tous les élèves.

1. Poursuivre la dynamique culturelle de l'internat, qui favorise la culture commune aux élèves des deux établissements,
2. Organiser un temps fort culturel pour valoriser les projets et permettre des rencontres d'artistes, d'intervenants,
3. Développer les projets culturels communs aux deux établissements (projet Migrants...),
4. Poursuivre les actions *Pass culture*, *lycéens au cinéma*, prix littéraires, sorties et séjours à caractère culturel,

Objectif 2 : Faire du lycée un lieu d'accueil, d'expression, de création, de diffusion culturelle qui favorise l'engagement des élèves et le rapprochement entre les deux lycées.

1. Créer un espace d'exposition pour permettre l'exposition de productions des lycées en son sein mais également dans la ville (en lien avec la Mairie de Rezé), réserver des espaces pour valoriser, exposer des travaux au CDI,
2. Poursuivre les partenariats avec les structures locales (Barakason, soufflerie, grand T, Unicité, médiathèque, école d'architecture, galerie Confluence...)
3. Poursuivre les événements organisés conjointement par les élèves et la vie scolaire (Dot'Singer) qui permettent une autonomie des jeunes dans leurs pratiques culturelles et une prise de conscience de l'engagement nécessaire à la vie culturelle.

Indicateurs :

- Nombre de projets artistiques et culturels,
- Nombre d'élèves et de classes impliqués,
- Fréquentation du CDI par classe,

AXE 2 OUVRIR A L'EUROPE ET A L'INTERNATIONAL

L'ouverture à l'international a pour objectif d'encourager les lycéens et étudiants à développer leur ouverture sur le monde, à découvrir d'autres cultures, à développer leurs facultés d'adaptation, leur sens de l'initiative et des responsabilités, de vivre des expériences humaines enrichissantes et de développer des compétences linguistiques.

Objectif 1 : Promouvoir une plus grande ouverture sur l'Europe et le Monde

1. Favoriser les échanges avec l'étranger en accompagnant les équipes éducatives et pédagogiques dans le montage de projets éducatifs à dimension internationale,
2. Développer les mobilités avec l'OFAJ, programme Sauzay, Passepartout,
3. Poursuivre les projets Erasmus+ (KA1 et KA2),
4. Favoriser les partenariats avec les établissements à l'étranger (Vilnius),
5. Encourager les projets d'échanges menés à distance et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication afin d'offrir à tous les élèves grâce au numérique, les mêmes opportunités d'ouverture à l'international et d'échanges réguliers avec leurs correspondants à l'étranger,

Objectif 2 : Valoriser le rayonnement interne et externe des projets européens.

1. Présenter aux élèves et à leur famille, les projets européens sur le site e-lyco en formalisant des documents écrits et/ou vidéo pour promouvoir les projets,
2. Améliorer la présentation des projets européens (site du lycée, affichages, réunions présentation),
3. Développer des temps forts (Semaine de l'Europe, repas d'ailleurs au restaurant scolaire),

Indicateurs :

- Nombre et nature des projets (échanges à distance ou mobilités physiques) effectués,
- Nombre des élèves ayant participé à une mobilité collective ou individuelle,
- Nombre d'enseignants impliqués directement et indirectement dans des actions de mobilités,
- Partenariats actifs avec des partenaires étrangers : nombre, nature, pays concernés,

AXE 3 DEVELOPPER LES PARTENARIATS ET RESEAUX POUR VALORISER LES VOIES PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES

Inhérent à la mise en œuvre des formations professionnalisantes, le partenariat est au cœur des démarches de labellisation (lycée des métiers, plateformes technologiques, campus des métiers et des qualifications...). Il associe notamment les partenaires essentiels que sont l'autorité académique, la région, les branches professionnelles concernées ou encore des entreprises implantées sur le territoire de l'établissement. Leurs contributions, de nature différente, sont essentielles pour initier, développer des partenariats.

Objectif 1 : Conforter le réseau des entreprises pour promouvoir l'établissement, ses filières de formation et donner toute sa cohérence à la voie des métiers.

1. Formaliser les partenariats dans le but de les pérenniser, notamment au travers de conventions (places des stages, emplois, T.A.) afin de mieux collaborer,
2. Proposer des temps forts aux entreprises (forum professionnel, exposition de matériel avec des fournisseurs...),
3. Valoriser les actions, projets, partenariats pour faire connaître les formations et les métiers et augmenter l'attractivité des filières technologiques et professionnelles.

Objectif 2 : Favoriser la relation Lycée/Entreprises pour développer les compétences des élèves et des étudiants.

1. Participer à des actions de promotion : olympiades des métiers, meilleur apprenti de France, visite d'entreprises, semaine d'immersion, concours.
2. Améliorer la communication entre lycées et entreprises (échanges d'informations à destination des élèves/étudiants et des entreprises pour informer sur les stages et les offres d'emplois : plateforme WEB, réseaux sociaux),

Indicateurs :

- Nombre de partenariats avec les entreprises,
- Attractivité des métiers et des formations pour les jeunes,
- Nombre d'actions de promotion,